

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 13 ans demeurant ou scolarisés sur la commune de Saint Denis en Val.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription à l'ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association « Cigales et Grillons ».

Lieux :

Accueil de Loisirs
 Préfabriqués de l'Accueil de Loisirs
 Village sportif du Bourgneuf
 45560 St Denis en Val
 Tél : 02.38.76.56.29

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert les semaines de vacances scolaires (sauf jours fériés).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

Restauration :

Un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de la direction de l'accueil de Loisirs ou sur les accueils péri scolaires. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.

* **La date limite d'inscription est fixée au 03 décembre 2010.** Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la semaine.

Les tarifs à la semaine : (le coût est déterminé selon votre QF CLSH)

Enfant Dionysien	1 ^{ère} tranche 0 à 465	2 ^{ème} tranche 466 à 599	3 ^{ème} tranche 600 à 710	4 ^{ème} tranche 711 à 1200	5 ^{ème} tranche 1201 à 2500	6 ^{ème} tranche 2501 et +
Semaine 1 (5 jours)	26,75 €	36,35 €	47,70 €	57,90 €	64,35 €	70,75 €
Enfant hors commune						
Semaine 1 (5 jours)	75,40 €	81,30 €	87,15 €	95,40 €	106,55 €	116,60 €

Attention en cas de non présentation de la carte QF 2010, le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou aux bureaux de l'association « Cigales et Grillons ».

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom)

Par carte bancaire

Par chèque Vacances ANCV

Vous avez la possibilité de joindre plusieurs chèques (1 pour chaque mois) et nous demander un encaissement le mois échu.

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toute situation particulière

Annulation :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours)

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.